



VIE PRATIQUE, VOS DÉMARCHES

# Carte grise - Informations



Attention aux faux sites administratifs.



Créé le : 2/05/2024 - Mis à jour le : 2/05/2024



## Obtenir sa carte grise

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>  et **UNIQUEMENT sur ce site !**

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture :

[Garage dans le 77](#) 

## ATTENTION !

Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières.

Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, les démarches sont gratuites.

Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise [ici](#).

## Perte de votre carte grise

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, [consultez le guide](#).

## Quel est le prix d'une carte grise dans la Seine-et-Marne (77) ?

Le coût d'une [carte grise](#) varie d'une région à l'autre, et selon le nombre de chevaux fiscaux du véhicule. En Seine-et-Marne, le coût moyen est de 54,95 €/cheval fiscal en 2024. Le tarif appliqué est celui de la région de résidence, même si la demande est déposée via un garage situé dans une autre région.

Le [coût de la carte grise](#) est composé d'une redevance d'acheminement, actuellement de 2,76€, qui couvre les frais d'envoi du titre ; d'une taxe de gestion, d'un montant fixe de 11€ ; ainsi que de la taxe régionale, qui varie d'une région à l'autre, qui est indiquée par cheval fiscal, actuellement de 54,95€ en Île-de-France.

Les véhicules électriques ou hydrogènes sont complètement exonérés de la taxe régionale, ne payant alors que 13,76€.

D'[autres aides et bonus](#) sont également disponibles pour l'achat d'un véhicule électrique. Les véhicules hybrides peuvent être exonérés ou non, selon la région : en Île-de-France, les véhicules hybrides ne sont plus exonérés depuis août 2023. De plus, les véhicules de plus de 10 ans, quel que soit leur combustible ou énergie, ne payent que la moitié de la taxe régionale.

À titre d'exemples :

- Une Renault Twingo 2, de 4CV : Le coût de la carte grise est de 233,56€, ou 123,66€ si le véhicule a plus de 10 ans
- Une Seat Ibiza, de 5 CV : Le coût de la carte grise est de 288,51€, ou 151,14€ si le véhicule a plus de 10 ans
- Une Audi A3, de 7 CV : Le coût de la carte grise est de 398,41€, ou 206,09€ si le véhicule a plus de 10 ans